



# COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°34 publié le 14/04/2026

Réunion du lundi 13 avril 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67  
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : [jeunesU18@loire.fff.fr](mailto:jeunesU18@loire.fff.fr)  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : [jeunesU15@loire.fff.fr](mailto:jeunesU15@loire.fff.fr)  
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : [jeunesU13@loire.fff.fr](mailto:jeunesU13@loire.fff.fr)  
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : [jeunesU11@loire.fff.fr](mailto:jeunesU11@loire.fff.fr)  
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : [jeunesU9@loire.fff.fr](mailto:jeunesU9@loire.fff.fr)  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : [jeunesU7@loire.fff.fr](mailto:jeunesU7@loire.fff.fr)

## COURRIERS REÇUS

Monts du Forez : championnat U15 à 8.  
Se. La Rivière : championnat U14 D1 phase 2.  
Sorbiers La Talaudière : horaire match U17 D1.  
Bonson St Cyprien : tournoi U11 les 11 et 12/04.  
Andrézieux Bouthéon : terrain ½ finale Coupe Loire U15 du 12/04.  
Olympique du Forez : demande organisation plateau U9 du 25/04.  
St Galmier Chamboeuf : équipes 3 et 4 non programmées plateau U9 du 25/04.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.  
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.  
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

**A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.**

**Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :**

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : [jeunesU18@loire.fff.fr](mailto:jeunesU18@loire.fff.fr)  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : [jeunesU15@loire.fff.fr](mailto:jeunesU15@loire.fff.fr)  
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : [jeunesU13@loire.fff.fr](mailto:jeunesU13@loire.fff.fr)  
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : [jeunesU11@loire.fff.fr](mailto:jeunesU11@loire.fff.fr)  
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : [jeunesU9@loire.fff.fr](mailto:jeunesU9@loire.fff.fr)  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : [jeunesU7@loire.fff.fr](mailto:jeunesU7@loire.fff.fr)

**Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.**

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :**

**Article 38.6.5** En cas d'arrêt municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

**Article 38.6.6** Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

**Article 38.6.7** Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

## AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

### REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

**NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS.**

## COUPES

### **- Finale le jeudi 14 mai à Villars**

- **U18** = Se. Olympique – L'Etrat La Tour, à **18h**
- **U15** = Andrézieux Bouthéon – Rive de Gier, à **14h**
- Foot Adapté à **16h**

## U18

### **- D2 Poule A**

3<sup>ème</sup> forfait de La Fouillouse, donc forfait général.

## U14 – U15

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à [JeunesU15@loire.fff.fr](mailto:JeunesU15@loire.fff.fr), à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

## U14

### **- Poule A**

Se. Olympique  
Roche St Genest  
Se. La Rivière  
St Just St Rambert

### **- Poule B**

Ric. Olympique du Montcel  
St Chamond  
Se. Côte Chaude  
Fc. St Etienne

### **- Aller**

La 1<sup>ère</sup> journée est le 26 avril  
La 2<sup>ème</sup> journée est le 3 mai  
La 3<sup>ème</sup> journée est le 10 mai

### **- Retour**

La 4<sup>ème</sup> journée est le 24 mai  
La 5<sup>ème</sup> journée est le 31 mai  
La 6<sup>ème</sup> journée est le 7 juin

## U15

### **- Match remis le 19 avril à 10h**

#### **D1**

Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1  
Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

#### **D2 Poule B**

Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2

#### **A 8**

Bonson St Cyprien 1 – Pays de Coise 1  
Se. Montreynaud 1 – Se. Olympique 1  
Se. St Victor sur Loire 1 – St Jean Bonnefonds

**- Match remis le 3 mai à 10h**

St Romain le Puy 1 - Bonson St Cyprien 1  
Pays de Coise 1 - Se. St Victor sur Loire 1

**U15 à 8**

Le championnat U15 à 8 ne sera plus organisé à partir de la saison prochaine.

Suite aux demandes de certains clubs de petite structure, un sondage sera envoyé afin de recueillir vos avis et permettre à la Commission des Jeunes d'envisager des solutions adaptées.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées, tant pour l'organisation du championnat que pour les licenciés qui ne jouent pas le week-end.

**Journée avec l'équipe Se. Olympique**

J12 : dimanche 26 avril  
Bonson St Cyprien 1- Se. Olympique 1

J13 : dimanche 10 mai  
Pays de Coise 1 – Se. Olympique 1

J14 : dimanche 31 mai  
Se. Olympique 1 – Se. St Victor sur Loire 1

**U13**

Plusieurs résultats ne sont pas rentrés, ce qui veut dire que la commission n'a pas reçu de feuille de match. Les clubs doivent vérifier les résultats manquants et envoyer la feuille de match ou indiquer pourquoi le match n'est pas joué. (Sans cela, les clubs seront sanctionnés pour non-utilisation de la FMI et non envoi de la feuille de match). La Commission des Règlements reste ferme à ce sujet.

Pour les clubs qui n'ont pas pu jouer un match par manque d'effectif, je vous propose de trouver une date qui convient à l'équipe adverse avant la semaine prochaine ; s'il ne trouve pas d'accord, l'équipe sera forfait pour le match en question et écoperera d'une sanction par les Règlements.

**U7**

Des modifications de désignation de plateaux peuvent intervenir et la mise à jour du site du district peut subir quelques soucis de conformité. Aussi, il convient de se connecter à Footclubs, « Menu », onglet « Epreuves », rubrique « Foot. Animation Loisir », une nouvelle fenêtre s'ouvre et dans le menu de gauche choisir « Agenda » dans lequel vous trouverez les plateaux auxquels vous participez quelle que soit la catégorie.

Cette consultation nécessite bien entendu que vous possédiez un accès et un profil sur Footclubs que le Correspondant de votre club vous a donné.

Comme pour la 1ère Phase, vous aurez le souci de bien inclure vos feuilles de plateau, soit avant le plateau si vous avez votre effectif de joueurs, soit au plus tard après le plateau, mais avant le dimanche soir 20H afin d'éviter un oubli.

Par ailleurs, si une de vos équipes doit être absente sur un plateau, n'oubliez pas de prévenir le club organisateur.

Enfin, lorsque vous êtes amené à annuler un plateau, vous devez cocher les cases absences prévues dans le FAL et mettre en commentaires « plateau annulé » en indiquant la cause de l'annulation (par exemple à cause des conditions météorologiques).

**Rappel du temps de jeu pour les plateaux U6 – U7 en 2ème phase : 4 rotations de 13 minutes**